

Vacances De Printemps 2021

Enfant:

NOM : Prénom :
Date de naissance : Classe :

Responsable légal:

NOM : Prénom :
Adresse :
.....
.....
Téléphone : @ :

Inscriptions : (Veuillez cocher les cases correspondantes ci-dessous)

Semaine 1	Lundi 12/04	Mardi 13/04	Mercredi 14/04	Jeudi 15/04	Vendredi 16/04

Semaine 2	Lundi 19/04	Mardi 20/04	Mercredi 21/04	Jeudi 22/04	Vendredi 23/04

Deux formules pour la semaine au Château sont disponibles : inscription en 5 jours ou en 4 jours (jour au choix).

En cas de première participation de votre enfant aux activités du centre pour l'année 2021:

- Une cotisation de 30€ pour les familles des communes partenaires et 35€ pour les familles des communes extérieures représentant l'adhésion annuelle vous sera facturée (valable du 1/01 de l'année en cours au 31/12)

L'inscription de votre enfant sera prise en compte à la réception de toutes les pièces complémentaires suivantes (si ne nous les avons pas déjà) :

- Fiche sanitaire,
- N° de CAF et/ou dernier avis d'imposition (mise à jour des revenus en janvier),
- Attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident et/ou extrascolaire),
- Fiche complémentaire de renseignements administratifs,
- Fiche autorisations
- Etre à jour de ses factures

----- Rappel du règlement intérieur de l'A.L.S.H -----

Article 10 : Engagements des responsables légaux
En signant les fiches d'inscriptions pour le périscolaire, les mercredis ou pour les vacances, vous vous engagez à respecter les clauses citées dans ce présent règlement.

Article 7 : Droit à l'image
Pendant les activités ou séjours, les enfants sont susceptibles d'être pris en photo. L'association se réserve le droit de les diffuser sur tout support de communication légal reconnu, interne et externe à la structure (journaux, bulletin d'info...).

En signant les fiches d'inscriptions, vous autorisez l'accueil de loisirs à diffuser et publier les photos sur lesquelles vos enfants figurent. Dans le cas où vous refuseriez d'autoriser la publication des photos de vos enfants, un mot notifiant votre souhait doit être transmis à la direction du centre de loisirs.

Le règlement intérieur de l'A.L.S.H est à votre disposition sur le site internet <https://www.apej-saintyorre.fr/> ou sur demande auprès de la direction.

Je soussigné(e),
déclare inscrire mon enfant au Centre de loisirs aux dates indiquées ci-dessus et suis informé(e) qu'aucune modification ultérieure ne pourra y être apportée sans l'avis de la direction.

Signature des responsables de l'enfant :

INFORMATIONS A CONSERVER

La fiche d'inscription est à renvoyer par mail à inscription.st.yorre@gmail.com ou à ramener au Centre de loisirs (boîte aux lettres au portillon blanc) avant **le 31 mars 2021**.

L'inscription de votre enfant sera prise en compte à réception de toutes les pièces complémentaires suivantes si nous ne les avons pas déjà :

- Fiche sanitaire
- N° de C.A.F et/ou dernier avis d'imposition (mise à jour des revenus en janvier)
- Attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident et/ou extrascolaire)
- Fiche complémentaire de renseignements administratifs
- Fiche autorisations
- Etre à jour de ses factures

- ✓ Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans au château Robert.
- ✓ Les enfants de plus de 12 ans devront automatiquement s'inscrire à l'accueil Ados.

- ✓ Kit pour le château :
 - Casquette
 - Bouteille d'eau
 - Brosse à dent/dentifrice
 - Chaussons
 - Doudou

- ✓ Lieu d'accueil :
Château Robert – 61 Avenue des Sources 03270 SAINT-YORRE

- ✓ Horaires d'ouverture :
Arrivée de **7h30 à 9h30**
Départ de **17h à 18h30**

Pour une gestion plus efficace de notre centre de loisirs, vous devez impérativement compléter le tableau ci-dessus.

Les enfants fréquentant régulièrement le centre seront prioritaires sur les jeunes fréquentant ponctuellement cet accueil.

Toute absence d'un enfant inscrit devra être justifiée (certificat médical) ou elle sera facturée.